

Procès-verbal de la 9<sup>e</sup> assemblée régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets, tenue le mardi 14 décembre 2021 à 19 h 00 en mode hybride, au Centre Monseigneur-Marcoux, 2025, rue Adjutor-Rivard, à Québec.

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote**

M. Étienne Blanchette	Trésorier (à partir de 19h25)
Mme Marie-Hélène Deshaies	Présidente
Mme Joséphine Hénault	Administratrice
M. Christian Milette	Administrateur coopté
Mme Liane-Clarisse Mouchon	Secrétaire
M. Marcel Paré	Administrateur
M. Martial Van Neste	Vice-président

IL Y A QUORUM.

**ABSENCES :**

M. Samuel Clavet-Labrecque	Administrateur
Mme Ève Duhaime	Administratrice
Mme Marie-Joëlle Hotte	Administratrice cooptée
Mme Andrée-Anne Verret	Administratrice

**Assistaient également :**

M. Daniel Leclerc	Arrondissement de la Cité-Limoilou
Mme Claude Morissette	Secrétaire d'assemblée
M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal du district de Maizerets-Lairet

Outre les personnes mentionnées, 4 citoyen-ne-s assistaient à la rencontre.

## ORDRE DU JOUR

- 21.12.01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 21.12.02 Adoption et suivi du PV du 9 novembre
- 21.12.03 Cooptation d'un nouveau membre
- 21.12.04 Période du conseiller municipal
- 21.12.05 Période de questions des citoyens
- 21.12.06 Présentation sur le projet Murales par Exmuro
- 21.11.07 Enjeux d'aménagement du quartier
  - Zone d'innovation Littoral Est (InnoVitam)
  - Terrain de l'ancien centre communautaire Mgr-Marcoux
  - Dossier tramway
  - Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3e lien
  - Forêt urbaine jonction Lairet-Maizerets
- Terrains Hydro Québec Henri Bourassa
- 21.12.08 Enjeu des particules fines
- 21.12.09 Vie communautaire
  - Fête de Noël
  - Croque mon potager
  - Oasis St-Pie X
  - Murales
  - Frigo partage
  - Rendez-vous Limoilou
- 21.12.10 Organisation Maizerêve 2022
- 21.12.11 Tour des comités
  - Comité de verdissement
  - Table de concertation vélo
  - Comité vigilance PGMR-Incinérateur
  - Comité cohabitation Port-communauté

- Comité Vigilance sur les activités portuaires
- Table citoyenne Littoral Est

21.10.12 Trésorerie

- Paiement secrétariat
- État des lieux

21.10.13 Varia

21.10.14 Levée de l'assemblée

## **21.12.01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Deshaies souhaite la bienvenue à tous. Bienvenue à M. Villeneuve.

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, DÛMENT APPUYÉE par Mme Liane-Clarisse Mouchon, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suite au retrait du point « Présentation sur le projet Murales par Exmuro », qui est reporté à l'assemblée de janvier 2022.

## **21.12.02 ADOPTION ET SUIVI DU PV DU 9 NOVEMBRE**

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, DÛMENT APPUYÉE par Mme Joséphine Hénault, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 9 novembre 2021.

### Suivi du PV du 9 novembre

- Le sous-comité sur le logement et la gentrification a pu obtenir des données sur le quartier en lien avec les enjeux sur le logement et la pauvreté.
- La rencontre du comité verdissement des conseils de quartiers n'a pas encore eu lieu, c'est remis à une date ultérieure.
- La demande de financement pour le projet Limoil'air a été acceptée. Un communiqué de presse sera distribué dans les prochains jours pour en faire l'annonce. L'objectif à ce stade-ci est de procéder au recrutement de volontaires pour distribuer 75 capteurs pour la pollution de l'air dans les 3 quartiers. La demande de financement est acceptée pour le projet incluant les 3 quartiers (Vieux-Limoilou, Maizerets, Lairet). Suite au recrutement, les meilleures adresses seront sélectionnées, avec l'appui d'un comité scientifique pour assurer une bonne distribution. Un formulaire sera disponible en ligne pour s'inscrire, qui sera diffusé via la page Facebook du CQM.
- Le relevé de la vitesse sur l'avenue de Vitré a été réalisé, toutefois les données ne sont pas encore disponibles. Un suivi pourra être fait en janvier. La problématique de vitesse a également été abordée avec le comité de vigilance du CHU, principalement en lien avec le camionnage. Il serait intéressant d'avoir plus d'informations.
- Le plan de communication pour la sensibilisation envers le smog a été diffusé dans les différents médias (radio, télévision, journal de la Ville) pour rappeler les bonnes habitudes. Il est rappelé qu'à l'heure actuelle, le règlement n'est pas punitif, il le sera seulement en 2026. Il est possible de signaler un voisin qui ne respecte pas la réglementation en période de smog. Le CQM pourrait faire un rappel via la page Facebook.

- Concernant la problématique des voitures stationnées avec le moteur qui fonctionne, aucune campagne de sensibilisation n'est prévue cette année. Il est toutefois suggéré de signaler les situations problématiques.
- Les autres points de suivi sont intégrés à l'ordre du jour de l'assemblée de ce soir.

### **21.12.03 COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE**

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE par Mme Liane-Clarisse Mouchon, IL EST RÉSOLU de nommer M. Christian Milette à titre de membre coopté au sein du Conseil de quartier de Maizerets.

Il est rappelé qu'en tant que directeur général du Centre Monseigneur Marcoux, M. Milette est nommé comme représentant institutionnel du quartier. Tous et toutes lui souhaitent la bienvenue.

### **21.12.04 PÉRIODE DU CONSEILLER MUNICIPAL**

M. Villeneuve se présente à tous. Il indique que plusieurs des questions sensibles à venir au sein de la Ville de Québec toucheront le quartier Maizerets, dont entre autres le projet Littoral Est et les questions sur la qualité de l'air.

M. Villeneuve souhaite rassurer les membres du CQM en précisant qu'aucun terrain n'a été vendu dans le cadre du projet Littoral Est. Advenant une vente à venir, il y aura nécessairement des consultations avec la population et le CQM afin d'avoir leur opinion.

La réfection de la grange du domaine Maizerets devrait avoir lieu dans la prochaine année. La Ville est en attente des plans et devis.

La question posée par un citoyen lors d'une assemblée antérieure sur la recharge de voitures électriques en bordure de rue sera évoquée avec le conseil d'arrondissement.

Une consultation publique est prévue en début d'année pour une demande de l'entreprise Brasseurs sur demande, qui souhaite agrandir ses activités à l'intérieur de l'établissement. Le CQM sera donc sollicité lors de la prochaine assemblée.

### **21.12.05 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Un citoyen du quartier Saint-Sacrement s'intéresse au projet Littoral Est. Il indique avoir beaucoup appris par les comités pléniers de la Ville. Il remarque que le projet semble avoir une gouvernance partagée, mais que celle-ci n'inclut pas les citoyens, seulement les industries. Il mentionne avoir appris par le conseil d'arrondissement de Beauport que le zonage de l'ancien dépôt à neige sur d'Estimauville aurait été modifié à l'encontre de l'avis des citoyens et des consultations effectuées, qui voulaient conserver le zonage de ce terrain comme espace vert. Il propose donc de remodifier le zonage et d'effectuer des consultations en bonne et due forme.

M. Leclerc rappelle à ce sujet que c'est plutôt le schéma d'aménagement qui a été modifié, mais que le zonage du terrain demeure à ce jour inchangé. M. Villeneuve est très ouvert à ce que des mécanismes appropriés soient mis en place avant la vente de terrain, et rappelle qu'il est important de consulter la population sur le sujet.

Les membres du CQM réitèrent leur demande de PPU pour l'avenir du quartier et donnent comme exemple les projets de PPU réalisés à Montréal en concertation avec la population. Ils questionnent également à propos des terrains qui sont actuellement à vendre et de l'avenir du garage municipal, les citoyens souhaitant en faire un centre social autogéré.

M. Villeneuve indique qu'il y a effectivement du démarchage afin d'identifier des entreprises potentiellement intéressées à s'installer sur un des terrains de la Zone Littoral Est. Il rappelle à nouveau qu'aucune vente n'aura lieu sans consultation publique. Concernant le centre social, il indique que rien n'est encore fait, mais que la Ville souhaite effectivement en faire un hub d'entreprises technologiques. Toutefois, il pourrait être envisageable de faire également un centre social à cet endroit.

Les membres du CQM questionnent au sujet de la nouvelle procédure de déneigement et déglacage des trottoirs de la Ville. Il est mentionné que la qualité du déneigement et déglacage dans Maizerets est souvent très mauvaise, surtout en comparaison avec les autres quartiers. Les écoles et hôpitaux devraient être dégagés en priorité.

M. Villeneuve indique avoir reçu beaucoup de commentaires dernièrement à ce sujet. Le tout pourra être rediscuté à la prochaine assemblée.

#### **21.12.06 PRÉSENTATION SUR LE PROJET MURALES PAR EXMURO**

La présentation est remise à la prochaine assemblée.

#### **21.12.07 ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER**

##### Zone d'innovation Littoral Est (InnoVitam)

Le sujet a été discuté dans les points précédents. Aucune autre nouvelle n'est à rapporter.

##### Terrain de l'ancien centre communautaire Mgr-Marcoux

Des forages pour sonder le sous-sol du terrain ont été réalisés dans le stationnement de l'ancien centre Mgr Marcoux. Le but de ces forages ou de l'avenir du terrain est toujours inconnu.

##### Dossier tramway

Le maire Marchand a annoncé une mise à jour sur le projet en janvier. Il souhaite apporter des modifications au projet pour qu'il fasse consensus. Le CQM indique souhaiter avoir un corridor de biodiversité en marge du tramway à d'Estimauville.

### Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3<sup>e</sup> lien

Le maire Marchand est en faveur de la transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain pour aider au développement de cette zone. Le CQM rappelle que ce développement pourrait engendrer à nouveau un problème de gentrification.

### Forêt urbaine jonction Lairet-Maizerets

Le dossier en cours avec la Ville pour l'acquisition des terrains, lesquels ont été identifiés comme forêt urbaine à protéger.

### Terrains Hydro-Québec Henri-Bourassa

#### **RÉSOLUTION CA-21-11**

#### **CONCERNANT LA PRÉSERVATION À DES FINS D'USAGE PUBLIC DE TERRAINS SIS LE LONG DU BOULEVARD HENRI-BOURASSA, TERRAINS LAISSÉS VACANTS PAR HYDRO-QUÉBEC SUITE AU DÉMANTÈLEMENT D'UNE LIGNE DE TRANSPORT D'ÉNERGIE.**

CONSIDÉRANT QU'IL faut intervenir de façon significative afin de contrer la faible valeur de la canopée dans le quartier de Maizerets ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier Maizerets a exprimé son intention de voir mettre en place des couloirs de biodiversité ayant pour fonction d'accroître la canopée, d'améliorer la biodiversité en reliant les différents parcs et espaces verts de son territoire, ceci afin de permettre une meilleure connectivité écologique et le verdissement urbain ;

CONSIDÉRANT QU'IL est démontré hors de tout doute de la valeur économique, sanitaire, environnementale que génère la présence d'une forte canopée en milieu urbain ;

CONSIDÉRANT QUE lesdits terrains ciblés sont localisés le long du boulevard Henri-Bourassa, voie de transport à fort débit de circulation occasionnant de façon significative l'accroissement de la pollution pour le quartier ;

CONSIDÉRANT QUE ces terrains longent le nouveau centre hospitalier et qu'il est démontré que la présence d'espaces verts influe directement sur l'amélioration de la santé ;

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, DÛMENT APPUYÉ PAR M. Étienne Blanchette, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier de Maizerets de demander à la Ville de Québec qu'une réglementation soit conçue afin de voir préservés de tout projet immobilier ces espaces, qu'il y ait remise en état initial (espace vert) tel qu'il en avait été convenu par le CHU de Québec et que des aménagements répondant aux besoins des résidents du quartier de Maizerets soient mis en place, afin entre autres :

- D'accroître la biodiversité ;
- D'améliorer la valeur de la canopée de son territoire et pour l'ensemble du territoire urbain ;

- De favoriser l'usage et l'utilisation des espaces naturels permanents de qualité dans un milieu urbain ;
- De maintenir et développer l'accès des citoyens à des espaces publics et à des espaces verts de qualité ;
- D'intervenir de façon efficiente afin d'améliorer l'état de santé des résidents de Maizerets ;
- De favoriser le transport actif ;
- De minimiser l'impact des îlots de chaleur ;
- D'intervenir directement sur les effets de la pollution générée par les transports : unimodal, collectif et lourd ;
- D'apporter une plus-value au quartier et à ses résidents.

Et que tout projet d'aménagement sur lesdits terrains fasse l'objet d'une consultation publique auprès des résidents du quartier de Maizerets, pour leur bonification et leur acceptation.

Et que le conseil de quartier de Maizerets soit mandaté par la Ville afin de tenir en amont de toutes démarches pouvant affecter le devenir de ces sites à développer des consultations publiques, tel que prévu dans le cadre de la nouvelle politique de participation publique de la Ville de Québec.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **21.12.08 ENJEU DES PARTICULES FINES**

M. Paré fait une courte présentation sur les enjeux associés à l'incinération et les dangers des particules fines dans le quartier. Il indique qu'il fera une intervention auprès du comité de vigilance de l'incinérateur pour savoir si un suivi des particules fines est disponible, incluant les particules inférieures à 2,5 microns (PM 2.5).

#### **21.12.09 VIE COMMUNAUTAIRE**

##### Fête de Noël

En raison de la mauvaise température, la fête de Noël a été déplacée le 19 décembre prochain, de 13h à 16h. Il est prévu d'avoir une chorale à partir de 13h30. L'espace pour la fête sera délimité et le passeport vaccinal sera exigé. Des jeux et la distribution de chocolat chaud sont prévus.

##### Croque mon potager



Aucune nouvelle à rapporter.

La Ville a lancé un appel d'offres pour les projets communautaires. Les propositions de projets peuvent être déposées jusqu'au 11 février 2022. Advenant que le projet Croque mon potager dépose une demande, le Centre Mgr Marcoux indique être intéressé à aménager des bacs permanents sur le site. Il est également mentionné que le Centre souhaite faire une demande auprès de la Ville pour l'aménagement de bacs de compostage.

### Oasis St-Pie X

Des rencontres ont eu lieu avec les adultes et les jeunes de St-Pie X. Des recommandations seront émises et une rencontre est à venir en janvier.

### Murales

Aucune nouvelle à rapporter.

### Frigo Partage

Le frigo n'a toujours pas d'abri. Ce qui avait été proposé est trop coûteux, et nous sommes donc en attente d'un retour de la Ville pour la nouvelle proposition.

### Rendez-vous Limoilou

Un sondage aura lieu cet hiver pour avoir le portrait social du quartier. L'OBNL Communagir a été engagée pour faire ce portrait social.

## **21.12.10 ORGANISATION MAIZERÈVE 2022**

L'objectif est de relier le secteur nord au sud en passant par Saint-Pie X, le Centre Mgr Marcoux et le Domaine Maizerets. L'évènement serait réalisé avec les organismes du milieu. Limoilou en Vrac et le Centre Mgr Marcoux se sont montrés intéressés à participer.

Il est proposé d'avoir une rencontre en janvier avec le Centre Mgr Marcoux, des représentants de St-Pie X ainsi que des membres du CQM pour débiter l'organisation de l'évènement et prévoir le budget.

La fête pourrait avoir lieu au mois d'août, à la fin des camps de jour.

## **21.12.11 TOUR DES COMITÉS**

1. Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU  
Aucun élément nouveau.
2. Comité tripartite AIM  
Aucun élément nouveau.

3. Comité de vigilance de l'incinérateur et PMO du PGMR

La prochaine rencontre aura lieu en janvier.

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, DUMENT APPUYÉE PAR M. Martial Van Neste, les membres du CQM invitent M. Claude Villeneuve à se joindre au comité de vigilance de l'incinérateur à titre d' élu municipal.

M. Villeneuve indique qu'il s'est déjà engagé à faire partie du comité.

4. Comité cohabitation Port communauté

Aucun élément nouveau.

5. Comité conseil « Mon environnement ma santé »

Aucun élément nouveau.

6. Table concertation vélo

Des projets sont en développement pour le mois du vélo (mai) et sont organisés par Accès transports viables :

- (1) Accompagnement des conseillers municipaux pour se rendre à vélo au travail ;
- (2) Journée école à vélo pour inciter les élèves à se déplacer à vélo. Ce deuxième projet implique de mettre en place des corridors sécuritaires à proximité des écoles.

Le Conseil de quartier de Lairet a déposé une résolution pour réduire les voies de circulation sur la 18<sup>e</sup> rue et aménager des bandes cyclables. Le CQM envisage de déposer une résolution similaire en janvier.

7. CVAP (Port)

Aucun élément nouveau.

8. Table citoyenne Littoral-Est

La Table citoyenne souhaite se pérenniser par la reconnaissance OBNL.

9. Comité verdissement (Verdir Maizerets)

Le comité se subdivise maintenant en 4 sous-comités : (1) fête de l'arbre, (2) microforêt, (3) valorisation de l'arbre, (4) déminéralisation et plantation.

**RÉSOLUTION CA-21-12**

**CONCERNANT LA DÉMINÉRALISATION D'UNE PARTIE D'UN STATIONNEMENT SOUS-EMPLOYÉ SIS SUR LE SITE DE L'ARÉNA BARDY**

CONSIDÉRANT QU'IL faut intervenir de façon significative afin de contrer le faible indice de canopée dans le quartier Maizerets (19%) ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier Maizerets a exprimé son intention/souhait de voir accroître l'indice de canopée à 40% pour son territoire ;

CONSIDÉRANT QU'IL est démontré hors de tout doute que la présence d'une forte canopée en milieu urbain génère de la valeur économique, sanitaire et environnementale ;

CONSIDÉRANT QUE ledit terrain ciblé est sous-utilisé et crée un îlot de chaleur en période estivale ;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain réaffecté en espace vert peut mieux servir l'usage public et qu'il est démontré que la présence d'espaces verts influe directement sur l'amélioration de la santé, tant physique que mentale ;

CONSIDÉRANT QU'IL est nécessaire, afin de rendre la ville plus résiliente aux impacts des changements climatiques, d'accroître le verdissement urbain et la biodiversité en augmentant de façon significative le nombre et l'importance des parcs et des espaces verts de son territoire ;

CONSIDÉRANT QU'IL est essentiel de considérer dans l'accroissement des espaces verts l'importance d'une meilleure connectivité écologique entre les éléments composant le grand ensemble de la forêt urbaine de la ville ;

SUR PROPOSITION DE Mme Joséphine Hénault, DÛMENT APPUYÉ PAR Mme Liane-Clarisse Mouchon, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier Maizerets de demander à la Ville de Québec qu'il y ait remise en état d'espace vert pour ce terrain actuellement minéralisé et sous- ou non utilisé, et que des aménagements répondant mieux aux besoins des résidents du quartier Maizerets soient mis en place, afin entre autres :

- D'accroître la biodiversité ;
- D'améliorer l'indice de canopée de son territoire et de l'ensemble du territoire urbain ;
- De favoriser l'usage et l'utilisation des espaces naturels permanents de qualité dans un milieu urbain ;
- De maintenir, développer et rendre accessible à proximité de leur lieu de résidence l'accès des citoyens à des espaces publics et à des espaces verts de qualité ;
- D'intervenir de façon efficiente afin d'améliorer l'état de santé des résidents de Maizerets ;
- De minimiser l'impact des îlots de chaleur ;
- D'intervenir directement sur les effets de la pollution générée
- D'apporter une plus-value au quartier et à ses résidents ;

- Et, que tout projet d'aménagement sur le dit terrain fasse l'objet d'une consultation publique auprès des résidents du quartier Maizerets, pour leur bonification et leur acceptation.

*Adoptée à l'unanimité*

Il est mentionné que le skate park et les piscines du parc Bardy seraient réaménagés et remis au goût du jour dans le cadre du Programme d'investissement quinquennal. Il y aura un nouveau bâtiment pour la piscine, et le Centre Mgr Marcoux propose de faire des démarches avec le CQM pour que le nouveau bâtiment ait un toit vert. Une résolution sera présentée à cet effet en janvier.

Le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou sollicite la participation du CQM pour le projet Coup de pouce, lequel se veut un complément au projet de distribution d'arbres par la Ville et vise la distribution de vivaces et arbustes. Vieux-Limoilou souhaite étendre leur projet et ainsi avoir une meilleure offre. S'il souhaite participer, le CQM doit identifier un membre pour représenter le CQM et faire le lien, au besoin. Tous indiquent que le projet est intéressant, mais manquer de temps pour s'impliquer. Il est proposé par Mme Deshaies que le CQM accepte de se joindre si une des personnes absentes aujourd'hui est prête à s'impliquer, et le budget à allouer sera voté en janvier.

#### **21.12.12 TRÉSORERIE**

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Blanchette, DUMENT APPUYÉE PAR M. Marcel Paré, IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 180 \$ à Mme Claude Morissette pour les frais de secrétariat.

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Blanchette, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Joséphine Hénault, IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 3 000 \$ à Accès Transports Viables pour la réalisation du sondage dans le cadre du projet de sensibilisation à la sécurité routière.

M. Blanchette prend quelques minutes pour dresser un bilan financier des budgets du CQM pour clore l'année.

#### **21.12.13 VARIA**

M. Blanchette annonce qu'il doit quitter son poste d'administrateur pour des raisons personnelles. Les membres du CQM le remercient pour le travail réalisé au sein du conseil de quartier.

Suite à l'ouverture d'un poste d'administrateur.trice, il est proposé de tenir une élection lors de la prochaine assemblée en janvier.

Les membres du CQM remercient également Mme Claude Morissette, qui doit quitter son poste de secrétaire d'assemblée. Le CQM est donc à la recherche d'un nouveau ou d'une nouvelle secrétaire d'assemblée.

Il est proposé de déplacer la prochaine assemblée au 18 janvier pour faciliter la tenue des consultations publiques prévues en début d'année.

#### **21.12.14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE VIRTUELLE**

Sur proposition de M. Marcel Paré, IL EST RÉSOLU DE LEVER L'ASSEMBLÉE.

21h55

---

Marie-Hélène Deshaies